

Avis de constitution

SOCIETE « LOM GROUPE CONSTRUCTION SARL »

Siège ABIDJAN ; ABOBO, PLAQUE ANADOR, NON  
LOIN DE LA STATION ORYX, Lot 225, Ilot 22, SECTION : EO  
; PARCELLE 22., Lot 225, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOM GROUPE CONSTRUCTION  
SARL »

Objet : - BTP ; FOURNITURE DE BUREAU,  
- LOCATION DE VEHICULES ET D'ENGINS,  
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ; ABOBO, PLAQUE ANADOR, NON  
LOIN DE LA STATION ORYX, Lot 225, Ilot 22, SECTION : EO  
; PARCELLE 22., Lot 225, Ilot 22

Dirigeant(s) M OUATTARA MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10417 du 11/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62517/GTCA/RC/2024 du 11/10/2024

